Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE
SEINE-ET-MARNE

2016

Missions accomplies

Synthèse du rapport d'activité des services de l'État

Le mot du préfet

Aux termes de l'article L 3121-26 du code général des collectivités territoriales, issu de la loi de décentralisation du 2 mars 1982, le représentant de l'État dans le département rend compte de l'action des services déconcentrés de l'État au Conseil départemental.

C'est à ce titre que je présente ce rapport d'activité qui synthétise un an d'action des services de l'Etat autour des enjeux majeurs qui rythment la vie de nos concitoyens.

La sécurité des personnes, comme l'année dernière, reste le premier d'entre eux avec la mise en œuvre de mesures exceptionnelles dans le cadre de l'état d'urgence et du plan Vigipirate renforcé pour non seulement empêcher mais également, grâce à un effort permanent de lutte contre la radicalisation, prévenir la survenue d'atteintes majeures à la sécurité de nos concitoyens.

Mais ce combat quotidien ne doit pas faire oublier le renforcement de toutes les autres sécurités, publique, civile, environnementale, sanitaire, scolaire, routière, qui conditionnent notre capacité à vivre ensemble et qui imposent à tous les services déconcentrés une obligation de réactivité et de résultats.

L'épisode dramatique des inondations du printemps l'illustre avec force car il s'est agi d'apporter sans délai des solutions aux personnes sinistrées afin qu'elles puissent retrouver le plus rapidement possible des conditions normales de vie et d'exercice de leurs activités. A bien des égards, cet événement, qui n'a laissé personne insensible, nous a renvoyé à notre obligation de solidarité en incitant toutes les forces vives de notre département, services de l'État, Conseil départemental, collectivités territoriales, chambres consulaires, caisse d'allocations familiales, agences publiques, … à se rassembler autour d'un objectif commun. Cette solidarité que nous avons su démontrer est une leçon que nous devons conserver en mémoire car de tels événements peuvent se reproduire à tout moment.

L'emploi est également un enjeu déterminant pour nos concitoyens soucieux qu'ils sont de construire un projet de vie professionnelle qui leur corresponde. Les services déconcentrés de l'Etat sont pleinement mobilisés pour les accompagner, surtout ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail. Cette mobilisation de tout instant a été récompensée en 2016 avec une première baisse significative du nombre de demandeurs d'emploi sur un an.

La rénovation urbaine et l'accompagnement des populations des quartiers dans le cadre de la nouvelle politique de la ville sont également des éléments clés pour bâtir le vivre-ensemble que nous appelons de nos vœux. Par un effort tout particulièrement volontaire des services de l'État, l'éducation de nos enfants, la transmission des connaissances et la préservation du patrimoine y participent activement en permettant à notre communauté de partager des valeurs communes et l'ambition de les transmettre.

La loi dite Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe) nous a donné les moyens de réorganiser notre territoire pour mieux répondre aux enjeux de demain. Je suis heureux de constater que nous avons tous ensemble relevé le défi que nous a imposé la réorganisation de notre territoire avec à la clé un nouveau découpage des arrondissements et l'émergence de 25 EPCI, dont 2 partagés avec des départements voisins. Cela renforcera leur visibilité et à terme les moyens qui leur sont dévolus au service de leurs concitoyens.

De son côté, l'État a lancé une grande réforme de ses structures avec la mise en place de plateformes départementales, ou bidépartementales, et la création des centres d'expertise et de ressources titres (CERT) pour faciliter la vie des administrés.

Si je suis fier de ce que les services de l'État ont accompli en 2016, je suis également fier de la qualité de la relation nouée avec l'ensemble des forces vives du département qui a permis de nous rassembler autour d'une seule ambition, celle de servir nos concitoyens.

Je tiens par le présent rapport à les en remercier.

Le préfet de Seine-et-Marne

Jean-Luc MARX

Ce document vise à faire la synthèse du rapport d'activité des services de l'Etat dans le département de Seine-et-Marne décliné par thématique (la sécurité, l'emploi et l'économie, le vivre-ensemble, l'aménagement du territoire et la modernisation de son organisation.

SOMMAIRE

L'État renforce la sécurité 2

1. L'état d'urgence et la mise en œuvre du plan Vigipirate « Alerte attentat » 2
2. La lutte contre la radicalisation 2
3. La lutte contre la délinquance 3
4. La sécurité civile 3
5. La gestion post inondations de mai-juin 2016 4
6. La sécurité routière 4

L'État soutient l'emploi, le développement économique et les collectivités territoriales 5

L'État favorise la cohésion sociale, la solidarité et le vivre-ensemble 6

L'État participe à l'aménagement du territoire 7

L'État modernise l'action publique 9

Un territoire à enjeux 10

Trombinoscope des services de l'État en Seine-et-Marne 13

L'État renforce la sécurité

1. L'état d'urgence et la mise en œuvre du plan Vigipirate « Alerte attentat »

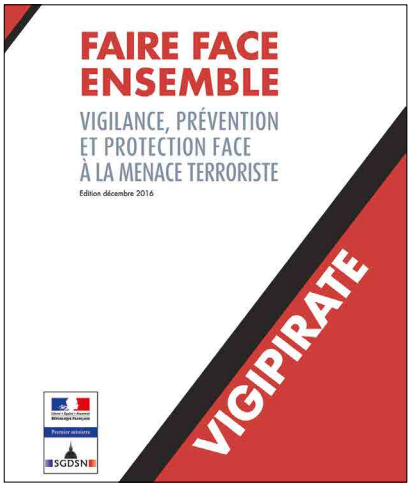

La direction départementale de sécurité publique (DDSP77) et le groupement de gendarmerie départementale (GGD77) ont effectué quotidiennement des surveillances des établissements sensibles (584 établissements scolaires, 19 gares, 384 sites spécifiques et lieux de culte, sites industriels sensibles, sites commerciaux et touristiques, parcs d'attractions et de loisirs, ...).

En 2016, 13 perquisitions administratives ont été réalisées et plusieurs assignations à résidence ont été notifiées à des résidents du département sur proposition des services de renseignement.

2. La lutte contre la radicalisation

Le service départemental du renseignement territorial (SDRT) est saisi immédiatement des cas de personnes radicalisées.

L'ensemble des nouveaux dossiers est examiné chaque semaine par le **groupe d'évaluation départemental (GED)** auquel participent la cellule radicalisation de la préfecture, la direction départementale de la sécurité intérieure (DDSI), la gendarmerie, la police judiciaire (PJ) et le SDRT. Une réunion spécifique de la cellule de veille a lieu tous les mois avec les mêmes acteurs auxquels se joignent les procureurs de la République. La cellule de veille volet social composée de l'inspection académique, du conseil départemental, de la protection judiciaire de la jeunesse, de la DDCS, des parquets, des forces de l'ordre et de renseignement et de la cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement des familles (CESAF) se réunit également de façon mensuelle afin d'évoquer les situations individuelles des jeunes et des familles des personnes signalées (157 situations suivies en 2016). La cellule de veille radicalisation, sur son volet pénitentiaire, qui rassemble les parquets, les établissements pénitentiaires, la PJJ et le SPIP, s'est réunit une fois en 2016.

Au total, **74 réunions de la cellule de veille** se sont tenues en 2016 et 397 notes d'information ont été rédigées à l'attention des partenaires locaux (préfet, DDSP, DDSI, GGD77), zonaux (direction du renseignement de la préfecture de police DRPP) ou centraux (service central du renseignement territorial SCRT).

En matière de prévention, les crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) ont été mobilisés pour promouvoir les valeurs républicaines et combattre le cyber-endoctrinement au sein des établissements scolaires.

La préfecture participe également avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et les missions locales à des actions d'insertion sur le marché du travail et de prévention de la récidive par des actions prônant le « vivre-ensemble ». Des actions de sensibilisation ont également été menées en entreprises et auprès des différents réseaux consulaires.

Enfin, les contrats de ville du département ont fait l'objet d'un avenant contenant des mesures de prévention de la radicalisation en favorisant le développement économique, l'insertion sur le marché du travail et la cohésion sociale.

3. La lutte contre la délinquance

La délinquance enregistre une baisse significative des vols dans le département alors que les violences physiques et sexuelles demeurent élevées mais progressent de façon contenue.

La gendarmerie nationale a enregistré 16 391 faits au cours de l'année 2016 (-359 faits), en baisse de -2,1% par rapport à 2015. Le taux d'élucidation en zone gendarmerie est de 44,60 %. La police nationale présente, pour sa part, un bilan de 65 559 faits constatés dont 23 576 faits élucidés, 7 532 gardes à vue, 20 680 personnes mises en cause et 493 personnes écrouées.

Avec 9 161 faits, les **atteintes aux biens (AAB)** sont en baisse par rapport à 2015 (-541 faits) en zone gendarmerie nationale.

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP), stables en 2015, sont en nette augmentation du fait de la progression de 12% des violences physiques non crapuleuses qui représentent 58,03 % des AVIP (taux stable par rapport à l'année précédente). Les coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels représentent l'essentiel des violences non crapuleuses (956 faits, soit +151 faits de plus qu'en 2015). Les autres indicateurs (violences physiques crapuleuses, violences sexuelles et menaces ou chantages) augmentent mais de façon moins significative.

Concernant le trafic de stupéfiants, 1 258 infractions ont été relevées contre 1 155 l'année précédente (+8,9%). **S'agissant de la lutte contre le trafic d'armes**, les services de la DDSP77 ont saisi 5 armes de guerre, 90 autres armes longues, 79 armes de poing et 17 autres armes à feu.

Les mesures prises dans le cadre des **zones de sécurité prioritaire** ont contribué à une nette baisse de la délinquance qui a enregistré une diminution de 62% des vols avec violence dans la zone de Savigny-le-Temple et de 17% dans la zone de Torcy.

En matière de prévention, le réseau des référents (RS) et correspondants sûreté (CS) a mené 2 études de sûreté relatives au transport de fonds, 57 opérations/réunions de sensibilisation au profit des commerçants, artisans, entreprises, élus et administrations et 242 consultations sûreté (92 aux commerçants, 74 dans les établissements scolaires, 38 aux entreprises, 21 aux particuliers, 17 aux collectivités territoriales).

En 2016, 3 communes ont adhéré au dispositif **de participation citoyenne** par la signature d'un protocole avec le groupement de gendarmerie ; trois autres finalisent actuellement leur projet. Au total, ce sont donc 11 communes qui ont adhéré au dispositif.

Par ailleurs, 146 communes du département se sont dotées de dispositifs de **vidéoprotection**. 35 sites (centres commerciaux, bâtiments publics, sites sensibles ou centres de sécurisation urbains) ont engagés en 2016 un processus de raccordement au plan zonal de vidéoprotection.

En 2016, **la brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ)** est intervenue au sein de l'ensemble des lycées (7) et collèges (38), ainsi que dans un tiers des écoles primaires (439) pour mettre en garde contre les dangers d'internet, les addictions à l'alcool et aux stupéfiants, les violences et maltraitances, le harcèlement à l'école et la cyber-harcèlement.

Plus de 600 000 € ont été alloués à des communes et associations par le préfet de Seine-et-Marne dans le cadre du fonds interministériel de **prévention de la délinquance « volet social »**. Des projets ont également été financés à hauteur de 150 000 € afin de prévenir la radicalisation.

4. La sécurité civile

Trois exercices Seveso ont été menés en 2016 : exercice Keraglass de Bagneaux-sur-Loing le 19 mai 2016, exercice CCMP de Mitry-Mory le 28 septembre 2016, exercice XPO Logistics de Savigny le Temple le 1er décembre 2016.

Outre les exercices Seveso, trois autres exercices de sécurité civile ont été réalisés : l'un à Disney le 10 février 2016, le second intitulé Sequana et ayant pour thème une inondation majeure du 7 au mars 20 mars 2016 et enfin un troisième visant à mettre en œuvre le plan particulier de mise en sûreté le 7 avril 2016 à Gretz-Armainvilliers et à Rozay-en-Brie pour prévenir une intrusion suivie de coups de feu dans un collège

5. La gestion post inondations de mai-juin 2016

243 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle au titre des inondations du printemps qui a engendré 2 décès, 7 000 personnes évacuées, plus de 15 000 habitations et 500 entreprises sinistrées.

Le COD a ainsi été activé du lundi 30 mai au 3 juin inclus 24/24h puis en réunions de COD deux fois par jour du 3 au 10 juin. Une cellule d'information du public a été mise en place en préfecture entre le 1er et le 4 juin 24/24h comptabilisant 850 appels.

Plus de 330 intervenants SDIS ont été mobilisés. Entre le 31 mai et le 6 juin, la DDSP77 a engagé 731 vacations de fonctionnaires auxquelles se sont ajoutés 8 fonctionnaires de la compagnie républicaine de sécurité de Béthune. En plus de ses moyens propres (50 à 150 gendarmes par jour), le groupement de gendarmerie a reçu le renfort de la réserve opérationnelle départementale (10 à 30 gendarmes de réserve), de l'escadron de gendarmerie mobile de Melun, d'un escadron déplacé en région parisienne (25 à 50 gendarmes mobiles) et de la gendarmerie des voies navigables (10 pilotes et autant d'embarcation).

65 personnels issus des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC) sont également intervenus pour des opérations de nettoyage et de pompage. Le Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) a également été mobilisé lors des opérations de dépollution.

Pendant les inondations, 4 500 demandes de secours ont été enregistrées par les sapeurs pompiers et 8 000 évacuations ont eu lieu, 1 000 lits ont été mis à disposition pour approvisionner les structures d'accueil, 192 km de routes coupées ont nécessité la mise en place de déviations, 9 500 clients ont été privés d'électricité, 153 écoles, 9 collèges, 3 lycées ont été fermés et 2 écoles ont été délocalisées. Plus de 7 000 t de déchets encombrants ont été collectées.

En matière d'accompagnement post crise, 2 847 personnes (2 071 adultes et 776 enfants) ont bénéficié, avec le concours des CCAS et de la préfecture, d'un montant total de 662 400 € du dispositif du secours d'extrême urgence (300 € pour un adulte et 100 € pour un enfant mineur à charge), destiné à couvrir les besoins essentiels les plus urgents (nourriture, habillement, logement). Appelée à prendre le relai, **la caisse d'allocation familiale de Seine-et-Marne a aidé 437 familles pour un montant total de 418 100 €.**

Le **Fonds d'aide au relogement d'urgence (FARU)** a lui aussi été mobilisé à hauteur de 330 000 € pour prendre en charge le coût des loyers des **logements mis à la disposition de 84 familles sinistrées** (sur un total de 151 demandes).

Pour aider les entreprises, le gouvernement a instauré une aide de secours de 3 000 €, pouvant exceptionnellement être portée à 10 000 €, pour aider au redémarrage de l'activité des TPE/PME dont l'activité n'avait pas repris après le 10 juin. 180 entreprises seine-et-marnaises ont ainsi pu bénéficier de 446 604 € d'aides au redémarrage. Par ailleurs, 179 entreprises ont été autorisées à recourir au dispositif de l'activité partielle (283 353 heures autorisées pour un montant total de 2 212 161 €).

Le comité national de gestion des risques en agriculture (CNGRA) a instauré un fonds de secours réservé aux agriculteurs sinistrés de Seine-et-Marne, doté de 543 272 € mais surtout des dégrèvements de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB), autorisés pour un montant de 7,2 M€ dans le département.

Enfin, **la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales** a versé 2 780 410 € à 94 collectivités territoriales sinistrées, dont 83 communes, qui en ont fait la demande.

6. La sécurité routière

852 accidents routiers ont provoqué la mort de 73 personnes et 1 098 blessés en Seine-et-Marne en 2016. Les forces de l'ordre ont relevé 3 072 alcoolémies, 1 018 dépistages de stupéfiants positifs, 583 infractions pour non respect du feu rouge, 880 infractions pour franchissement de ligne continue et 2 015 infractions pour non respect d'arrêt au stop.

La politique de modernisation des radars se poursuit avec l'installation de 5 radars itinérants et 2 radars discriminants et se traduit au 31 décembre 2016 par 439 598 infractions relevées.

L'Etat soutient l'emploi, le développement économique et les collectivités territoriales

La Seine-et-Marne recense 66 220 demandeurs d'emploi de catégorie A (-1,3% sur un an) et 98 400 demandeurs d'emploi en catégories A, B et C (+0,9% sur un an) dont 23,3% ont 50 ans et plus (+4,7% sur un an) et 14,4% ont moins de 25 ans (-5% sur un an). **Le taux de chômage** au 4ème trimestre 2016 est de 7,9%, en baisse de -0,2 point sur 1 an (contre 8,6% en IDF et 9,7% en France métropolitaine).

En matières d'aides aux entreprises, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) versé en 2016 au titre des années antérieures, a permis à plus de 13 000 entreprises seine-et-marnaises imposées à l'IS de bénéficier d'un montant supérieur à 159 M€ de crédits d'impôts. Parmi ces entreprises, 7 940 PME et TPE du département ont reçu directement 65,7 M€, versés par la DDFiP en 2016 dans un délai moyen de 17 jours après formulation de la demande.

En 2016, le **comité opérationnel de suivi et d'accompagnement des entreprises (COSAE)** a soutenu 15 entreprises en difficulté, employant plus de 2 617 salariés. En 2016, **la Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF)** a octroyé 27 plans d'étalement de dettes fiscales et sociales confortant ainsi 454 emplois.

Les Missions locales du Plateau de Brie et celle de Marne la Vallée - Val Maubuée ont intégré l'expérimentation relative à **la mise en œuvre de la garantie jeunes** en septembre 2015. Elles ont été rejointes au cours du 1er trimestre 2016 par les Missions locales de Plaine de France (Mitry-Mory), Sénart, Sud-Ouest Seine-et-Marne (Melun), Provinois, Bassin économique de Montereau. Durant l'année, sur les 775 dossiers de candidatures examinés, 580 ont été retenues pour un objectif départemental de 615.

1 204 **emplois d'avenir (EAV)** ont été prescrits en 2016 en Seine-et-Marne, soit un taux de réalisation de 123,6 % de l'objectif annuel fixé à 974 contrats. Ce succès se décompose en 965 EAV « non marchands » (soit un taux de réalisation de 141,5 %) et 239 EAV « marchands » (soit un taux de réalisation de 81,8 %).

3 602 **contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)** (soit un taux de réalisation de 104% de l'objectif annuel), 1 118 **contrats d'insertion dans l'emploi (CIE)** (soit un taux de réalisation de 112%) et 292 CIE Starter (soit un taux de réalisation de 88,8 %) ont été prescrits en 2016 dans le département.

S'agissant des collectivités territoriales, l'année 2016 a été marquée par la création d'un fonds de soutien pour l'investissement local (FSIL) géré par la préfecture de région Ile-de-France. En **fonctionnement**, le bloc communal a reçu en Seine-et-Marne plus de 490 M€ de dotations, dont 250 M€ de DGF pour les communes et 90 M€ de DGF pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Pour sa part, le département de Seine-et-Marne a obtenu plus de 273 M€ de dotations, dont 109,5 M€ de DGF. **En investissement**, l'effort de l'Etat s'est traduit en Seine-et-Marne par l'attribution aux collectivités de 12 M€ au titre du FSIL et de 11,8 M€ au titre de la DETR contre 11 M€ en 2015 et moins de 9 M€ en 2014.. Plus de 88,6 M€ ont été versés au titre du FCTVA, contre 85 M€ en 2015, et 1,3 M€ ont été versés au titre des travaux divers d'intérêt local (TDIL, réserve parlementaire).

L'Etat favorise la cohésion sociale, la solidarité et le vivre-ensemble

Dans le contexte de crise migratoire et sous le pilotage de la Préfecture de Région, le département de la Seine-et-Marne participe à l'accueil des migrants. L'objectif est triple : assurer une mise à l'abri temporaire des migrants en vue de leur orientation, faciliter les démarches administratives pour ceux d'entre eux désireux de demander l'asile en France, garantir leur implication dans un parcours d'intégration sociale en cas de reconnaissance du statut de demandeur d'asile.

En matière d'accompagnement des publics fragilisés, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 a réaffirmé le principe d'un unique service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) par département. L'association La Rose des Vents implantée à Mareuil-les-Meaux a été chargée d'en assurer la gestion.

Afin d'améliorer la gestion des politiques de peuplement, les **conférences intercommunales du logement (CIL)** sont devenues obligatoires pour les communautés d'agglomération ayant un plan local de l'habitat et un quartier prioritaire de la politique de la ville. La première CIL portée par la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine, a été lancée le 8 juillet 2016 par le préfet. Les CIL des communautés d'agglomération de Marne-et-Gondoire et du pays de Meaux ont suivi, respectivement les 19 septembre et 12 décembre 2016.

S'agissant plus globalement des territoires de la politique de la ville, le département de Seine-et-Marne compte **24 quartiers prioritaires dans 20 communes**, représentant une population de 90 000 habitants. **Les axes d'actions financées par les crédits de la politique de la ville (4,2 M€) visent la cohésion sociale, le développement économique et l'emploi ainsi que le cadre de vie et l'habitat**. Pour les communes bénéficiaires, **la dotation politique de la ville (DPV) qui s'élève au total à 3 M€** et s'est substituée à la dotation de développement urbain (DDU), vient appuyer le volet investissement des contrats de ville.

En matière de rénovation urbaine, les services de l'Etat ont accompagné en 2016 les collectivités concernées, dans la définition des modalités d'achèvement du premier programme de rénovation urbaine. 2016 a également vu le lancement du **second programme de rénovation urbaine** qui comprend pour la Seine-et-Marne **3 programmes nationaux (Meaux, Melun – Le Mée, Montereau-Fault-Yonne) et 4 programmes régionaux (Savigny-le-Temple, Moissy-Cramayel, Torcy, Noisiel/Champs)**.

L'Etat participe à l'aménagement du territoire

Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) a été adopté le 30 mars 2016 et mis en place le 1er janvier 2017, 11 nouveaux périmètres et 6 nouveaux EPCI ont ainsi été définis, entraînant la disparition des 19 EPCI existants. De puis, **le territoire seine-et-marnais se compose de 25 EPCI** (dont 23 ayant leur siège en Seine-et-Marne), soit presque deux fois moins qu'en 2015.

La Seine-et-Marne comprend plusieurs territoires dont le développement et l'aménagement font l'objet d'**opérations d'intérêt national**, dans lesquelles un aménageur public maîtrise des emprises foncières et oriente leur aménagement. Ces opérations, au nombre de 6, portent sur les territoires de Sénart, de Bussy-Saint-Georges, des secteurs 2, 3 et 4 de Marne-la-Vallée, du projet Village Natures et de l'aéroport de Paris-Roissy Charles de Gaulle.

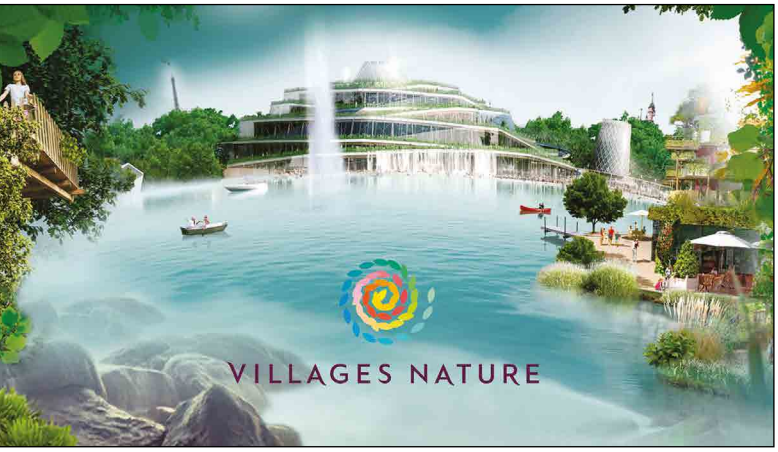

C'est dans ce cadre que :

- le chantier du parc de loisirs Villages Nature s'achève, avec une ouverture annoncée pour le 24 juillet 2017.
- l'inauguration du bâtiment Bienvenüe du pôle scientifique et technique de la cité Descartes, comme l'inauguration par la Ministre de l'écologie au sein de l'ENPC de la pépinière d'entreprise « Greentech verte », ont conforté la place d'excellence de ce site dans le domaine du bâtiment, de la construction et de la ville durable.
- la candidature de Sénart à l'appel à projet « Inventons la métropole du grand Paris » a été retenue parmi les 59 « sites d'exceptions ».
- les permis de construire des gares de Chelles et de Noisy-Champs, portes d'entrée du système de transport « grand Paris express » en Seine-et-Marne, ont été accordés, avec un démarrage prochain des travaux.

En Île-de-France, la démarche, mise en avant, notamment, par le dernier comité interministériel sur le grand Paris du 15 octobre 2015, complète les contrats de développement territorial (CDT) par des contrats ou opérations d'intérêt national (CIN). Dans ce cadre, l'annonce la plus forte concerne l'identification d'une quinzaine de territoires dit d'« intérêt national ».

Le CIN du secteur de Roissy concernait la communauté d'agglomération Roissy Porte de France, qui comprend 17 communes de Seine-et-Marne. Ce projet de CIN a finalement été abandonné au profit du lancement d'un SCOT et d'un travail sur les stratégies d'implantation des activités économiques autour de la plateforme aéroportuaire et de la préservation de l'activité agricole.

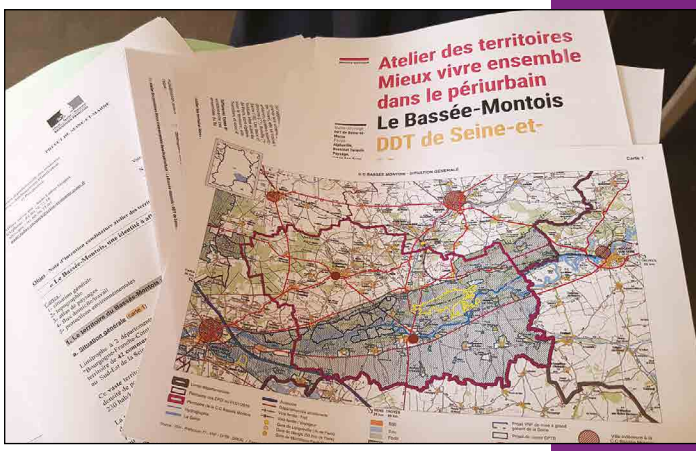

Le CIN de la Porte Sud du Grand Paris a été signé le 24 juin 2016. Plusieurs de ses axes concernent le territoire des 8 communes seine-et-marnaises de Sénart, désormais incluse dans l'intercommunalité grand Paris sud (GPS).

Le CIN de l'agglomération melunaise, après concertation en 2016 avec les différents partenaires (conseil départemental et conseil régional), a été signé le 15 mars 2017.

Enfin, le projet d'un CIN Val d'Europe est proposé aux élus de la communauté d'agglomération pour structurer son développement et préparer sa candidature à l'exposition universelle de 2025.

Dans le même esprit de contractualisation, le **contrat de ruralité** est venu offrir un **outil de structuration et de coordination des politiques publiques à l'échelle intercommunale**. Pour son financement, les dispositifs de droit commun sont mobilisés : dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), ressources propres des collectivités, dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), volets territoriaux du contrat plan Etat-région (CPER), fonds européens, dispositifs contractuels de la région et du département, fonds et appel à projet existants, etc. En Seine-et-Marne, plusieurs communautés de communes élaborent actuellement leur contrat de ruralité : CC du Pays de Nemours, CC du Bassée-Montois, CC du pays de Montereau, CC du Provinois, d'autres se montrant intéressées. Les premières signatures devraient intervenir au début du second trimestre 2017.

Afin de renforcer l'accès aux services de proximité, l'Etat s'est engagé depuis plusieurs années à développer des **maisons de services au public (MSAP)**. Après une première MSAP en 2015 à Melun, 6 autres MSAP ont été créées en 2016 en Seine-et-Marne et une quinzaine de projets sont en cours. Elles devraient permettre un maillage complet du département.

Dans le même esprit, pour répondre aux besoins en matière de santé de la population, des **Maisons de Santé Pluridisciplinaires et/ou Universitaires (MSP/U)** se développent sur le territoire. La première maison de santé pluridisciplinaire (MSP) a vu le jour en 2012 à Coulommiers. Depuis, d'autres MSP ont été créées à Fontainebleau et à Torcy en 2015, au Mée-sur-Seine, à Provins, à Faremoutiers et à Crouy-sur-Ourcq en 2016 et des projets doivent être concrétisés en 2017 dans les communes de Cesson, Nemours, Claye-Souilly et Lagny. Trois maisons médicales (non pluridisciplinaires) ont également ouvert en 2016 et ont bénéficié d'un accompagnement de l'ARS. Deux d'entre elles ont ainsi pu bénéficier de la DETR. Ici aussi, la recherche d'une couverture territoriale optimale guide la réflexion.

L'Etat modernise l'action publique

Une plateforme départementale de délivrance des passeports a été installée en préfecture en mars 2015. En 2016, 77 250 passeports y ont été délivrés (contre 75 155 passeports en 2015).

En 2017, **la préfecture** assurera la délivrance des titres de conduite et la gestion des certificats d'immatriculation pour les arrondissements de Melun, Provins et de Fontainebleau.

La sous-préfecture de Provins s'est vue confier, au cours de l'année 2015, plusieurs plates-formes départementales dédiées à la législation funéraire depuis le 1er mai 2015, les armes et les explosifs à compter du 1er septembre 2015, d'autres réglementations diverses et spécifiques (carte de guide conférencier, duplicata de permis de chasse, déclaration d'option pour les bi-nationaux, etc.) depuis le 1er septembre 2015.

La sous-préfecture de Torcy est en charge de la plateforme Naturalisation pour toute la Seine-et-Marne. L'objectif de cette plate-forme qui traite de deux procédures (naturalisation et acquisition de la nationalité par déclaration à raison du mariage) est d'assurer un service plus rapide. En 2016, la plateforme a instruit 1 446 dossiers.

La sous-préfecture de Fontainebleau a été identifiée comme plateforme départementale carte nationale d'identité (CNI) avec prise d'effet au 16 novembre 2015 avec les dossiers de l'arrondissement de Melun. L'ensemble a cependant été transmis en 2017 au centre de ressources et d'expertise titres (CERT) qui gère à la fois les titres d'identité de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis. La sous-préfecture s'est vue ensuite confiée la gestion des médailles du travail, agricoles, d'honneur communales, départementales et régionales avant que d'envisager de traiter l'ensemble des décorations pour le département.

La sous-préfecture de Meaux a, pour sa part, réajusté ses effectifs dans la perspective du plan préfectures nouvelle génération (PPNG) et 4 agents ont été mutés, sans remplacement, fin décembre. En 2017, la sous-préfecture assurera la délivrance des titres de circulation et des certificats d'immatriculation pour les arrondissements de Meaux et de Torcy avant que cette mission ne soit externalisée dans le cadre du plan préfectures nouvelle génération.

A compter du 16 mars 2016 pour les arrondissements de Melun-Fontainebleau-Provins et à compter du 1er juin 2016 pour les arrondissements de Meaux et Torcy, un **guichet départemental unique auto-école** a été créé au sein de la direction départementale des territoires. Cette départementalisation a permis de réduire de 6 à 3 semaines les délais d'enregistrement des demandes d'inscription à l'examen du permis de conduire.

Le plan préfectures nouvelle génération « PPNG » prévoit d'intégrer les demandes de CNI dans l'application « titres sécurisés électroniques » utilisée jusqu'à présent pour la seule délivrance des passeports afin de sécuriser la procédure. La Seine-et-Marne, avec 31 mairies équipées disposant de 69 dispositifs de recueil (DR), oriente depuis le 28 février 2017 les demandes de CNI/passeports vers le **centre d'expertise et de ressources titres (CERT)**, nouvellement créé à Melun (cité administrative) avec 40 agents. Il est chargé d'instruire toutes les demandes de CNI/passeports, enregistrées dans les mairies à DR de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis, soit un volume estimé à environ 400 000 titres par an.

Une communication à destination du public sera réalisée avant la date de mise en œuvre de ces nouvelles modalités afin d'accompagner la montée en charge de la réforme.

LE PLAN Préfectures Nouvelle Génération

Un territoire à enjeux

Janvier Remise de médaille pour acte
de courage et de dévouement au chien policier

Février Cérémonie de dévoilement de l'identité
du pôle de santé public-privé de Melun

Février Visite officielle de Patrick Kanner Ministre de la Ville,
de la Jeunesse et des Sports à Mitry-Mory

Mars Visite officielle de François Hollande
Président de la République et de Myriam El Khomri Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Formation professionnelle et du Dialogue social à Moissy

Avril Visite officelle de Martine Pinville
Secrétaire d'État, chargée du Commerce
à l'entreprise adaptée ATF Gaia 77

Avril Visite officielle de Jean-Jacques Urvoas,
Garde des Sceaux, ministre de la Justice à Melun

Avril Visite officielle de Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'intèrieur à Coutevroult

Mai Visite officielle de Stéphane Le Foll
Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,
porte-parole du gouvernement à Disneyland Paris

Mai EDUCAP CITY 2016

Juin Visite officielle d'Emmanuel Macron
Ministre de l'économie à Souppes-sur-loing
suite aux innondations

Juin Visite officielle de Manuel Valls Premier Ministre et de
Bernard Cazeneuve Ministre de l'Intèrieur à l'EOGN de Melun

Juillet Visite officielle d'Emmanuelle Cosse
Ministre du Logement et de l'Habitat durable
à Bagneaux-sur-Loing

Juillet Visite officielle d'Annick Girardin
Ministre de la Fonction publique à Savigny-le-Temple

Août Visite officielle de Najat Vallaud-Belkacem
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche à Montévrain

Août 72ème cérémonie d'hommage
à la résistance et aux fusillés d'Arbonne-la-Forêt

Septembre Visite officielle de Manuel Valls
Premier Ministre et Juliette Meade
Secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes à Nemours

Septembre Visite officielle de François Hollande
Président de la République à Dammartin-en-Goêlle

Septembre Visite Officielle de Ségolene Royal
Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
à l'inauguration-incubateur-GreenTechVerte à Champs-Sur-Marne

Septembre Festival de la terre à Réau

Septembre Stand des services de l'État
au congrès des maires à Dammarie les lys

Septembre Visite officielle d'Emmanuelle Cosse
Ministre du Logement et de l'Habitat durable
à l'école des ponts de Champs-sur-Marne

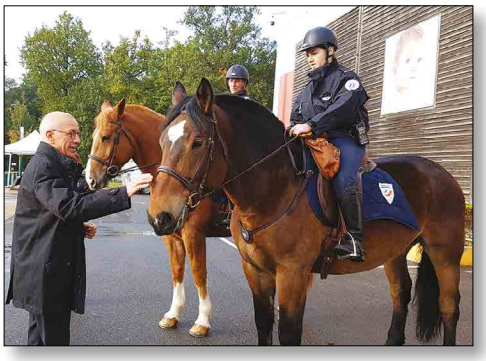

Octobre Rencontres de la sécurité à Boissennart

Novembre Visite officiel d'Emmanuelle Cosse
Ministre du Logement et de l'Habitat durable
et Myriam El Khomri Ministre du Travail à Champs

Novembre Visite officielle de Martine Pinville
Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat,
de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire à Hautefeuille

Novembre 100 ans ONACVG

Novembre Visite officielle de Bernard Cazeneuve
Ministre de l'Intèrieur pour les gestes
qui sauvent à Pontault-Combault

Novembre Visite officielle de Matthias Fekl
Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur à Safran

Décembre Visite officielle de Christian Eckert
Secrétaire d'État chargé du budget
et des comptes publics UGAP à Champs

Décembre Visite officielle
du général d'armée Pierre de Villiers à Montereau

Décembre Visite officielle de Christophe Sirugue
Secrétaire d'État chargé de l'Industrie
à la plate forme Collisimo à Moissy-Cramayel

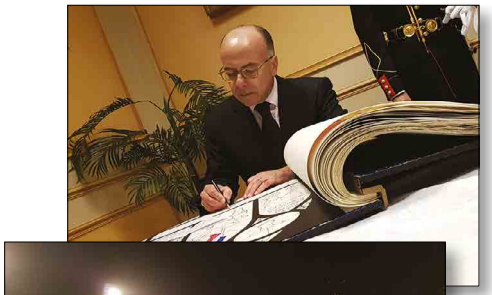

Décembre Visite officielle de Bernard Cazeneuve Ministre de
l'Intèrieur à EOGN de Melun pour la cérémonie des sabres

Décembre Visite officielle de Christophe Sirugue
Secrétaire d'État chargé de l'Industrie
chez William Saurin à Saint-Thibault-des-Vignes

Décembre avec les forces de sécurité

Carte de voeux

TROMBINOSCOPE DES SERVICES DE L'ÉTAT EN SEINE-ET-MARNE

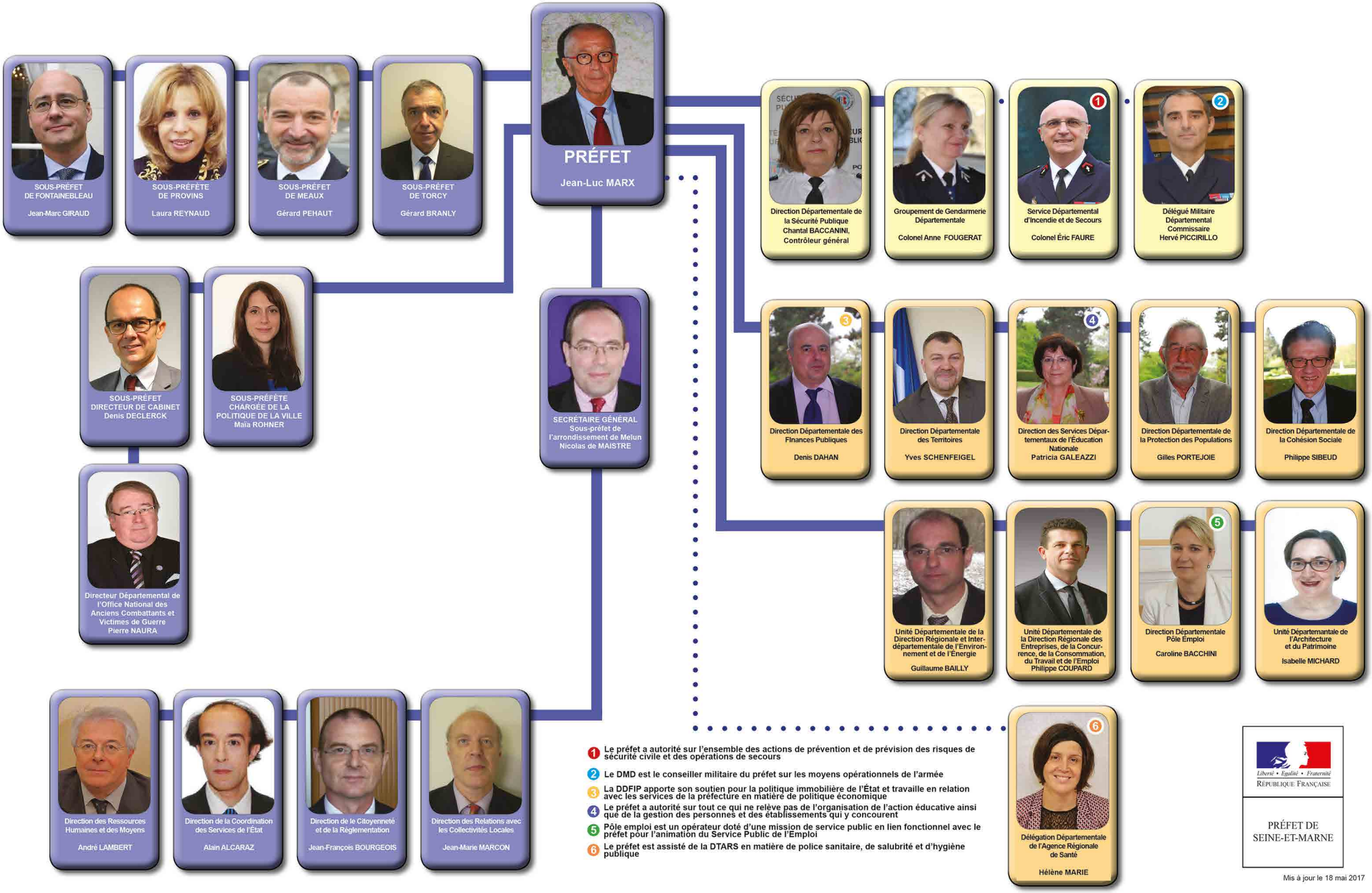

Mis à jour le 18 mai 2017

@Prefet77

http://www.seine-et-marne.gouv.fr/

Actuweb

Abonnez-vous

http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Actualites/Lettre-d-information

Contact presse
pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr
01 64 71 75 29